

RCS : NEVERS
Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00015
Numéro SIREN : 824 967 020
Nom ou dénomination : A L ABRI DU TILLEUL

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2018 sous le numéro de dépôt 663

Désignation de l'entreprise		S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL		3 Boulevard de l'Abbaye		Néant ☐									
Adresse de l'entreprise		58800 CERVON													
Numéro SIRET *		8	2	4	9	6	7	0	2	0	0	0	0	1	0
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *											
				Exercice N clos le		31122017		Exercice N-1 clos le							
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012											
		014		016											
	Immobilisations corporelles*	028	107 750	030	5 159	102 591									
	Immobilisations financières* (1)	040		042											
	Total I (5)	044	107 750	048	5 159	102 591									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066											
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070											
		072	13 065	074		13 065									
	Valeurs mobilières de placement	080		082											
	Disponibilités	084		086											
	Charges constatées d'avance *	092		094											
	Total II	096	13 065	098		13 065									
	Total général (I + II)	110	120 814	112	5 159	115 655									
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000											
	Ecart de réévaluation	124													
	Réserve légale	126													
	Réserves réglementées*	130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131													
	Report à nouveau	134													
	Résultat de l'exercice	136		(16 612)											
	Provisions réglementées	140													
	Total I	142		(15 612)											
Provisions pour risques et charges	154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		86 316											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 440											
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	43 512												
	Produits constatés d'avance	174													
Total III	176		131 268												
Total général (I + II + III)	180		115 655												
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	107 750									
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL		Exercice N clos le 31122017		Exercice N-1 clos le		Néant	
A - RESULTAT COMPTABLE									
				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {	215		214				
			217		218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232				
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242		14 992		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244				
	Rémunérations du personnel *				250				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements *				254		5 159		
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259			262				
		260							
	Total des charges d'exploitation (II)				264		20 152		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(20 152)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280				
	Produits exceptionnels (IV)				290		4 864		
	Charges financières (V)				294		1 324		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347			300				
		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306				
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		(16 612)		
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	16 612	
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration	249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Dédutions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)		990		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
Divers* ZFA (44 quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346	
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352				
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :								
	RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370		372	16 612	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISE									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432	103 948	434		436	103 948		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	3 802	474		476	3 802		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	107 750	494		496	107 750		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522	4 861	524		526	4 861		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562	298	564		566	298		
TOTAL		570		572	5 159	574		576	5 159		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.S. A L'ABRI DU TILLEULNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER
NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	16 612
Total des déficits restant à reporter	870	16 612

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 606
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**Procès-verbal de l'assemblée générale
des actionnaires de la SAS A l'Abri du Tilleul
réunie le 18 avril 2018**

Le dix-huit Avril 2018, à 19 heures, les actionnaires de la société A l'Abri du Tilleul, société par actions simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 3 boulevard de l'Abbaye 58800 Cervon, immatriculée au RCS de Nevers, sous le numéro SIREN 824 967 020, se sont réunis à Cervon, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 10 avril 2018

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Marc Larçon, président de la société.

M. Robert Vincent est désigné comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que les 2 actionnaires, représentant 100 % des actions sont présents ou régulièrement représentés.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Puis lecture est donnée du rapport du président.

Le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

LM.
R

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *31 décembre 2017* et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à *16612 (seize mille six cents douze)* euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément aux statuts, pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures.

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a stylized, cursive 'J' followed by a horizontal line. The signature on the right is a stylized 'J' followed by the word 'Rob' and a horizontal line.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 05012017 et clos le : 31122017				Durée en nombre de mois 12	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	11 954
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	11 954
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3				137	(11 954)
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)				117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	
Effectifs au sens de la CVAE				023	
Période de référence				024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)				186	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs					
Effectifs moyens du personnel *				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ 1 ⁽¹⁾ Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 2 4 9 6 7 0 2 0 0 0 0 1 0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL

ADRESSE (voie) 3 Boulevard de l'Abbaye

CODE POSTAL 58800

VILLE CERVON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) ☒ M Nom patronymique LARCON Prénom(s) MARC
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 5
Naissance : Date 08031966 N° département 76 Commune ROUEN Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie BOULEVARD DE L'ABBAYE
Code postal 58800 Commune CERVON Pays FRANCE

Titre (2) ☒ M Nom patronymique ROBERT Prénom(s) VINCENT
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 5
Naissance : Date 06051971 N° département 58 Commune LORMES Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie BOULEVARD DE L'ABBAYE
Code postal 58800 Commune CERVON Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	103 948	4 861	99 086	
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 802	298	3 505	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	107 750	5 159	102 591	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	13 065		13 065	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	13 065		13 065	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		120 814	5 159	115 655	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

		31/12/2017	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(16 612)	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(15 612)	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	86 316	
	Emprunts et dettes financières divers	43 512	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	131 268	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	115 655	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(16 612,16)	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	131 268	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 747	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits				
Total des produits d'exploitation (1)					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			14 992	
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			5 159	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
Total des charges d'exploitation (2)				20 152	
RESULTAT D'EXPLOITATION				(20 152)	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		(20 152)	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 324	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		1 324	
RESULTAT FINANCIER		(1 324)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(21 476)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	4 864	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		4 864	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 864	
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		4 864	
TOTAL DES CHARGES		21 476	
RESULTAT DE L'EXERCICE		(16 612)	

- 1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 3) dont produits concernant les entreprises liées
 4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		05/01/2017 31/12/2017	12 mois	mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		102 590,66	88,70		102 590,66	
Constructions		99 086,10	85,67		99 086,10	
21350000	INST.AGENC.CONSTRUCTIONS	88 209,74	76,27		88 209,74	
21351000	INST.AGENC.EXTERIEUR	15 737,85	13,61		15 737,85	
28135000	Amort. Inst.Agenc.Aménag. cons	(4 004,54)	-3,46		(4 004,54)	
28135100	AMORTIS.INST.AGENC.EXTRIEURS	(856,95)	-0,74		(856,95)	
Autres immobilisations corporelles		3 504,56	3,03		3 504,56	
21840000	MOBILIER	2 128,34	1,84		2 128,34	
21841000	ELECTROMENAGER	1 673,73	1,45		1 673,73	
28184000	AMORTIS. DU MOBILIER	(186,78)	-0,16		(186,78)	
28184100	AMORTIS.ELECTROMENAGER	(110,73)	-0,10		(110,73)	
TOTAL III - Actif Circulant NET		13 064,78	11,30		13 064,78	
Autres créances		13 064,78	11,30		13 064,78	
44567000	CREDIT DE TVA	10 612,78	9,18		10 612,78	
44586000	TVA S/FACT NON PARV.	210,00	0,18		210,00	
46700000	ETUDE DE MAITRE ADENOT	2 242,00	1,94		2 242,00	
TOTAL DU BILAN ACTIF		115 655,44	100,00		115 655,44	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	05/01/2017	12	mois	mois	Variations	%
	31/12/2017	mois				
TOTAL I - Capitaux propres	(15 612,16)	-13,50			(15 612,16)	
Capital Social ou individuel	1 000,00	0,86			1 000,00	
10100000 CAPITAL	1 000,00	0,86			1 000,00	
Résultat de l'exercice	(16 612,16)	-14,36			(16 612,16)	
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	131 267,60	113,50			131 267,60	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86 315,85	74,63			86 315,85	
16410000 EMPRUNT 0493981	84 569,01	73,12			84 569,01	
51210000 BANQUE POPULAIRE	1 746,84	1,51			1 746,84	
Emprunts et dettes financières divers	43 511,75	37,62			43 511,75	
45518000 COMPTE COURANT	43 511,75	37,62			43 511,75	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440,00	1,25			1 440,00	
040C Collectif fournisseurs créditeurs	180,00	0,16			180,00	
40810002 RG CONSEILS FACT NON PARV	1 260,00	1,09			1 260,00	
TOTAL DU BILAN PASSIF	115 655,44	100,00			115 655,44	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		05/01/2017 31/12/2017	12 mois	mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation		20 151,85			20 151,85	
Autres achats et charges externes		14 992,45			14 992,45	
60500000	FRAIS ACCESOIRES TRAV.	2 407,81			2 407,81	
60630000	PRODUITS D'ENTRETIEN	119,79			119,79	
60631000	PETIT OUTILLAGE	419,57			419,57	
60631100	VAISSELLES P.EQUIP. DIVERS	73,90			73,90	
60631500	VAISSELLE LINGE DE MAISON	2 005,28			2 005,28	
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 038,40			3 038,40	
61510000	ENTRETIEN TERRAIN	1 658,73			1 658,73	
61520000	ENTRETIEN IMMOBILIER	1 818,55			1 818,55	
61600000	PRIMES ASSURANCES	471,55			471,55	
61610000	ADI	415,50			415,50	
62260000	HONORAIRES	1 800,00			1 800,00	
62270000	FRAIS D'ACTE	34,59			34,59	
62410000	TRANSPORTS	60,00			60,00	
62510000	FRAIS DEPLACEMENTS	110,80			110,80	
62610000	TELEPHONE	140,16			140,16	
62750000	FRAIS FINANCIERS	417,82			417,82	
Dotation aux amortissements sur immobilisations		5 159,00			5 159,00	
68112000	DOTATION AUX AMORTIS.	5 159,00			5 159,00	
Autres charges de gestion courante		0,40			0,40	
65800000	CHARGES DIV.GESTION COUR	0,40			0,40	
Résultat d'exploitation		(20 151,85)			(20 151,85)	
Total des produits financiers						
Total des charges financières		1 324,31			1 324,31	
Intérêts et charges assimilées		1 324,31			1 324,31	
66116000	INTERETS DES EMPRUNTS	1 193,39			1 193,39	
66150000	AGIOS BANCAIRES	130,92			130,92	
Résultat financier		(1 324,31)			(1 324,31)	
Résultat courant avant impôts		(21 476,16)			(21 476,16)	
Total des produits exceptionnels		4 864,00			4 864,00	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 864,00			4 864,00	
77180000	AUT.PROD.EXCEPT S/OP DE GESTIO	4 864,00			4 864,00	
Total des charges exceptionnelles						

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

05/01/2017	12
31/12/2017	mois

mois

Variations	%
------------	---

Résultat exceptionnel

4 864,00

4 864,00

Résultat de l'exercice

(16 612,16)

(16 612,16)

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **115 655 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 864 euros** et un total **charges** de **21 476 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-16 612 euros**.

L'exercice considéré débute le **05/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			103 948		103 948
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier			3 802		3 802
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			107 750		107 750
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL				107 750		107 750

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017			
			Dotations	Diminutions				
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Autres							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		4 861		4 861			
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers		298		298			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 159		5 159			
TOTAL			5 159		5 159			
		Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
		Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agenct aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 823	10 823	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 242	2 242	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		13 065	13 065	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 747	1 747		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	84 569	84 569		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	43 512	43 512		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		131 268	131 268		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		84 569			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		43 512			

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10,00	100,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10,00	100,0000	1 000,00

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **05012017** et clos le **31122017** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI) ☐
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE de CLAMECY RUE FRANCIS CARCO 58500 CLAMECY	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
A IDENTIFICATION	S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL 3 Boulevard de l'Abbaye 58800 CERVON	
Identification du destinataire	651 Insp. IFU	88729 N° dossier
	82496702000010 N° Siret	
Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :		
		B ACTIVITE Activités exercées (souligner l'activité principale) : HEBERGEMENT TOURISTIQUE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPESLes entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	Bénéfice imposable au taux de 28 %	Bénéfice imposable au taux de 15 %	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	16 612
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1)	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %	Plus-values exonérées art.238 quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☒	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐		
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W. dans le secteur du logement social, art. 244 quater X.
D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐ Nom, adresse, téléphone, télécopie Professionnel de l'expertise comptable : Société d'expertise Comptable - Conseil au Tableau de l'Ordre de la région Bourgogne-Franche-Comté - CGA 3, Grande Rue - 58000 CORBIGNY Tél. 86 20 27 70 - Fax 86 20 08 79 RCS Clamecy B 393 036 199	Cabinet RG CONSEILS 38 GRANDE RUE 58000 CORBIGNY 03.86.20.27.70	A CERVON Signature et qualité du déclarant MARC LARCON PRESIDENT
---	--	---

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

	Payées par la société elle-même	Payées par un établissement chargé du service des titres
1980	76 000	1 000
1981	100 000	1 000
1982	100 000	1 000
1983	100 000	1 000
1984	100 000	1 000
1985	100 000	1 000
1986	100 000	1 000
1987	100 000	1 000
1988	100 000	1 000
1989	100 000	1 000
1990	100 000	1 000
1991	100 000	1 000
1992	100 000	1 000
1993	100 000	1 000
1994	100 000	1 000
1995	100 000	1 000
1996	100 000	1 000
1997	100 000	1 000
1998	100 000	1 000
1999	100 000	1 000
2000	100 000	1 000
2001	100 000	1 000
2002	100 000	1 000
2003	100 000	1 000
2004	100 000	1 000
2005	100 000	1 000
2006	100 000	1 000
2007	100 000	1 000
2008	100 000	1 000
2009	100 000	1 000
2010	100 000	1 000
2011	100 000	1 000
2012	100 000	1 000
2013	100 000	1 000
2014	100 000	1 000
2015	100 000	1 000
2016	100 000	1 000
2017	100 000	1 000
2018	100 000	1 000
2019	100 000	1 000
2020	100 000	1 000
2021	100 000	1 000
2022	100 000	1 000
2023	100 000	1 000
2024	100 000	1 000
2025	100 000	1 000
2026	100 000	1 000
2027	100 000	1 000
2028	100 000	1 000
2029	100 000	1 000
2030	100 000	1 000
2031	100 000	1 000
2032	100 000	1 000
2033	100 000	1 000
2034	100 000	1 000
2035	100 000	1 000
2036	100 000	1 000
2037	100 000	1 000
2038	100 000	1 000
2039	100 000	1 000
2040	100 000	1 000
2041	100 000	1 000
2042	100 000	1 000
2043	100 000	1 000
2044	100 000	1 000
2045	100 000	1 000
2046	100 000	1 000
2047	100 000	1 000
2048	100 000	1 000
2049	100 000	1 000
2050	100 000	1 000
2051	100 000	1 000
2052	100 000	1 000
2053	100 000	1 000
2054	100 000	1 000
2055	100 000	1 000
2056	100 000	1 000
2057	100 000	1 000
2058	100 000	1 000
2059	100 000	1 000
2060	100 000	1 000
2061	100 000	1 000
2062	100 000	1 000
2063	100 000	1 000
2064	100 000	1 000
2065	100 000	1 000
2066	100 000	1 000
2067	100 000	1 000
2068	100 000	1 000
2069	100 000	1 000
2070	100 000	1 000
2071	100 000	1 000
2072	100 000	1 000
2073	100 000	1 000
2074	100 000	1 000
2075	100 000	1 000
2076	100 000	1 000
2077	100 000	1 000
2078	100 000	1 000
2079	100 000	1 000
2080	100 000	1 000
2081	100 000	1 000
2082	100 000	1 000
2083	100 000	1 000
2084	100 000	1 000
2085	100 000	1 000
2086	100 000	1 000
2087	100 000	1 000
2088	100 000	1 000
2089		

7. Montant des revenus répartis

total (a à h)

à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6

3 BOULEVARD DE L'ABBAYE

58800 CERVON FRANCE

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL
31122017

H | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C. au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL	82496702000010	5520Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
3 Boulevard de l'Abbaye		
58800 CERVON		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	37 696
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **05012017** et clos le **31122017** Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) ☐
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :Adresse du service
où doit être
déposée cette
déclaration
SIE de CLAMECY
RUE FRANCIS CARCO
58500 CLAMECYAdresse du déclarant (quand celle-ci est
différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente du
principal établissement :**A IDENTIFICATION**S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL
3 Boulevard de l'AbbayeIdentification du
destinataire

58800 CERVON

651

88729

82496702000010

Insp. IFU

N° dossier

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

HEBERGEMENT TOURISTIQUESi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)**1 Résultat fiscal** Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % Bénéfice imposable au taux de 28% Bénéfice imposable au taux de 15% (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) **16 612****2 Plus-values** Plus-values à long terme imposables au taux de 15% Plus-values à long terme imposables au taux de 19% Autres plus-values imposables au taux de 19% Plus-values à long terme imposables aux taux de 0% Plus-values exonérées art.238 quinquies
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☒Jeunes entreprises innovantes ☐Zones franches urbaines ☐Pôle de compétitivité ☐Entreprises nouvelles art.44 septies ☐Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐Autres dispositifs ☐Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15% **4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.**RG CONSEILS**
Nom, adresse, téléphone, télécopier, fax
Professionnel de l'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
des Comptables
38, Grande Rue
58800 CORBIGNY
N° d'agrément du CGA
Tél. 86 20 27 70 - Fax 86 20 08 79
R.S.B.N. 833 036 199

Cabinet RG CONSEILS

38 GRANDE RUE
58800 CORBIGNY

03.86.20.27.70

A CERVON

Signature et qualité du déclarant

MARC LARCON

le 07032018

PRESIDENT

Désignation de l'entreprise et date de clôture de l'exercice **S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL**
31122017

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts

Payées par la société elle-même	(a)
Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)

.. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s).

1. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées.

4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus

(A préciser par nature
sur les lignes e à h)

5. Montant des revenus distribués éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

6. Montant des revenus distribués non éligibles
à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

7. Montant des revenus répartis

total (s à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI)

- SARL - tous les associés ;
- SCA - associés gérants ;
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants

Pour les

Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement dits

à titre de frais de représentation,
de mission et de déplacement

**Indemnités
forfaitaires**

Remb
semen
6

à titre de frais professionnels
autres que ceux visés dans les
colonnes 5 et 6.

Indemnités
forfaitaires:
7

LARCON MARC
3 BOULEVARD DE L'ABBAYE

58800	CERVON	FRANCE
	ROBERT VINCENT	ASSOCIE
	3 BOULEVARD DE L'ABBAYE	

58800	CERVON	FRANCE
-------	--------	--------

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUIITE)
(2018)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL

Date de clôture de l'exercice 31122017

DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a teret a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL	82496702000010	5520Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
3 Boulevard de l'Abbaye		
58800 CERVON		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	37 696
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

1 BILAN SIMPLIFIE

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL		3 Boulevard de l'Abbaye		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		58800 CERVON				
Numéro SIRET *		8 2 4 9 6 7 0 2 0 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le 31122017		
				Exercice N-1 clos le		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	107 750	030	5 159	
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	107 750	048	5 159	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070		
		072	13 065	074	13 065	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084		086		
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	13 065	098	13 065	
	Total général (I + II)	110	120 814	112	5 159	115 655
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	(16 612)			
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142	(15 612)			
	Total II	154				
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	156	86 316			
	Emprunts et dettes assimilées	164				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	1 440			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172	43 512			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	43 512			
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176	131 268				
Total général (I + II + III)	180	115 655				
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL**Néant ☐ ***A - RESULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/12/2017

Exercice N-1 clos le

		Exercice N clos le 31/12/2017		Exercice N-1 clos le		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires } services *	215 217	214 218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stock (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	14 992		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244			
	Rémunérations du personnel *		250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252			
	Dotations aux amortissements *		254	5 159		
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	262			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	20 152	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(20 152)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290	4 864		
	Charges financières (V)		294	1 324		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348	300			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(16 612)	
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 16 612	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	330			
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	Divers* (44 quater-decies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346
					Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655
	RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 354 16 612
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370 372 16 612		

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL**Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISE									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426				
	Constructions	430		432	103 948	434		436	103 948			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456				
	Matériel de transport	460		462		464		466				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	3 802	474		476	3 802			
Immobilisations financières		480		482		484		486				
TOTAL		490		492	107 750	494		496	107 750			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522	4 861	524		526	4 861			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562	298	564		566	298			
TOTAL		570		572	5 159	574		576	5 159			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations		1	2	3	4	5						
cédées virées												
de poste à poste,												
mises hors service ou												
réintégrées dans												
le patrimoine privé												
y compris les produits												
de la propriété industrielle.		6	7	8	9	10						
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
					Court terme *	Long terme						
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations		590	583	594	595				
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591						
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : S.A.S. A L'ABRI DU TILLEULNéant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	16 612
Total des déficits restant à reporter	870	16 612

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 606
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E 2018

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL				Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 05012017		et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois 12		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				105		
TOTAL 1				106		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143		
Subventions d'exploitation reçues				113		
Variation positive des stocks				111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153		
TOTAL 2				144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Achats				121		
Variation négative des stocks				145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				125	11 954	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				150		
TOTAL 3				152	11 954	
III - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	(11 954)
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)				117		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE				020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022		
Effectifs au sens de la CVAE				023		
Période de référence				024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)				186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs						
Effectifs moyens du personnel *				376		
dont apprentis				657		
dont handicapés				651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1
0

 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 82496702000010

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL

ADRESSE (voie) 3 Boulevard de l'Abbaye

CODE POSTAL 58800

VILLE CERVON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LARCON Prénom(s) MARC
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 5
Naissance : Date 08031966 N° département 76 Commune ROUEN Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie BOULEVARD DE L'ABBAYE
Code postal 58800 Commune CERVON Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique ROBERT Prénom(s) VINCENT
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 5
Naissance : Date 06051971 N° département 58 Commune LORMES Pays FRANCE
Adresse : N° 3 Voie BOULEVARD DE L'ABBAYE
Code postal 58800 Commune CERVON Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

Au titre de 2017

Dénomination de l'entreprise : **S.A.S. A L'ABRI DU TILLEUL**

Adresse : **3 Boulevard de l'Abbaye**

58800 CERVON

N° Siret de l'établissement principal : 82496702000010

Activité : **HEBERGEMENT TOURISTIQUE** Code activité : **5520Z**

Déclarant Nom du signataire **MARC LARCON**

Qualité du signataire **PRESIDENT**

A CERVON

Le 07032018

- GENERALITES

Période de référence Exercice du 05012017 au 31122017

Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)

[- MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée	A2	
Chiffre d'affaires de référence	A3	
Chiffre d'affaires de référence du groupe *	B6	

CA de référence du groupe : uniquement pour les exercices clos à compter du 1er janvier 2011

II - REPARTITIONS DES SALARIES

A - LISTE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENTREPRISE

[illegible]

1 - LISTE DES LIEUX D'EXERCICE DES SALARIES EMPLOYES PLUS DE TROIS MOIS HORS DE L'ENTREPRISE

[illegible]

(Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			Net
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions	103 948	4 861	99 086	
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 802	298	3 505	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	107 750	5 159	102 591	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	13 065		13 065	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	13 065		13 065	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		120 814	5 159	115 655	

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

	Etat exprimé en euros	31/12/2017	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(16 612)	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(15 612)	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	86 316	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	43 512	
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440	
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	131 268	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	115 655	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(16 612,16)	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		131 268	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 747	

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

	France	Exportation	12 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)			
	Montant net du chiffre d'affaires			
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			
	Total des produits d'exploitation (1)			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		14 992	
	Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir		5 159	
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			
	Total des charges d'exploitation (2)		20 152	
	RESULTAT D'EXPLOITATION		(20 152)	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

		31/12/2017	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(20 152)	
comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 324	
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	1 324	
RESULTAT FINANCIER		(1 324)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(21 476)	
EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	4 864	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		4 864	
EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 864	
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		4 864	
TOTAL DES CHARGES		21 476	
RESULTAT DE L'EXERCICE		(16 612)	

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	05/01/2017 12 31/12/2017 mois		mois	Variations %	
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	102 590,66	88,70		102 590,66	
Constructions	99 086,10	85,67		99 086,10	
21350000 INST.AGENC.CONSTRUCTIONS	88 209,74	76,27		88 209,74	
21351000 INST.AGENC.EXTERIEUR	15 737,85	13,61		15 737,85	
28135000 Amort. Inst.Agenc.Aménag. cons	(4 004,54)	-3,46		(4 004,54)	
28135100 AMORTIS.INST.AGENC.EXTRIEURS	(856,95)	-0,74		(856,95)	
Autres immobilisations corporelles	3 504,56	3,03		3 504,56	
21840000 MOBILIER	2 128,34	1,84		2 128,34	
21841000 ELECTROMENAGER	1 673,73	1,45		1 673,73	
28184000 AMORTIS. DU MOBILIER	(186,78)	-0,16		(186,78)	
28184100 AMORTIS.ELECTROMENAGER	(110,73)	-0,10		(110,73)	
TOTAL III - Actif Circulant NET	13 064,78	11,30		13 064,78	
Autres créances	13 064,78	11,30		13 064,78	
44567000 CREDIT DE TVA	10 612,78	9,18		10 612,78	
44586000 TVA S/FACT NON PARV.	210,00	0,18		210,00	
46700000 ETUDE DE MAITRE ADENOT	2 242,00	1,94		2 242,00	
TOTAL DU BILAN ACTIF	115 655,44	100,00		115 655,44	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	05/01/2017	12	mois		mois	Variations	%
	31/12/2017	mois					
TOTAL I - Capitaux propres	(15 612,16)	-13,50				(15 612,16)	
Capital Social ou individuel	1 000,00	0,86				1 000,00	
10100000 CAPITAL	1 000,00	0,86				1 000,00	
Résultat de l'exercice	(16 612,16)	-14,36				(16 612,16)	
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes	131 267,60	113,50				131 267,60	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86 315,85	74,63				86 315,85	
16410000 EMPRUNT 0493981	84 569,01	73,12				84 569,01	
51210000 BANQUE POPULAIRE	1 746,84	1,51				1 746,84	
Emprunts et dettes financières divers	43 511,75	37,62				43 511,75	
45518000 COMPTE COURANT	43 511,75	37,62				43 511,75	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440,00	1,25				1 440,00	
040C Collectif fournisseurs créditeurs	180,00	0,16				180,00	
40810002 RG CONSEILS FACT NON PARV	1 260,00	1,09				1 260,00	
TOTAL DU BILAN PASSIF	115 655,44	100,00				115 655,44	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		05/01/2017 31/12/2017	12 mois	mois	Variations %
Total des produits d'exploitation					
Ventes de marchandises					
Production vendue Biens					
Production vendue Services + Travaux					
Montant net du chiffre d'affaires					
Total des charges d'exploitation		20 151,85			20 151,85
Autres achats et charges externes		14 992,45			14 992,45
60500000	FRAIS ACCESOIRES TRAV.	2 407,81			2 407,81
60630000	PRODUITS D'ENTRETIEN	119,79			119,79
60631000	PETIT OUTILLAGE	419,57			419,57
60631100	VAISSELLES P.EQUIP. DIVERS	73,90			73,90
60631500	VAISSELLE LINGE DE MAISON	2 005,28			2 005,28
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	3 038,40			3 038,40
61510000	ENTRETIEN TERRAIN	1 658,73			1 658,73
61520000	ENTRETIEN IMMOBILIER	1 818,55			1 818,55
61600000	PRIMES ASSURANCES	471,55			471,55
61610000	ADI	415,50			415,50
62260000	HONORAIRES	1 800,00			1 800,00
62270000	FRAIS D'ACTE	34,59			34,59
62410000	TRANSPORTS	60,00			60,00
62510000	FRAIS DEPLACEMENTS	110,80			110,80
62610000	TELEPHONE	140,16			140,16
62750000	FRAIS FINANCIERS	417,82			417,82
Dotation aux amortissements sur immobilisations		5 159,00			5 159,00
68112000	DOTATION AUX AMORTIS.	5 159,00			5 159,00
Autres charges de gestion courante		0,40			0,40
65800000	CHARGES DIV.GESTION COUR	0,40			0,40
Résultat d'exploitation		(20 151,85)			(20 151,85)
Total des produits financiers					
Total des charges financières		1 324,31			1 324,31
Intérêts et charges assimilées		1 324,31			1 324,31
66116000	INTERETS DES EMPRUNTS	1 193,39			1 193,39
66150000	AGIOS BANCAIRES	130,92			130,92
Résultat financier		(1 324,31)			(1 324,31)
Résultat courant avant impôts		(21 476,16)			(21 476,16)
Total des produits exceptionnels		4 864,00			4 864,00
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 864,00			4 864,00
77180000	AUT.PROD.EXCEPT S/OP DE GESTIO	4 864,00			4 864,00
Total des charges exceptionnelles					

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	05/01/2017	12		mois	Variations	%
	31/12/2017	mois				
Résultat exceptionnel	4 864,00				4 864,00	
Résultat de l'exercice	(16 612,16)				(16 612,16)	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 115 655 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 4 864 euros et un total **charges** de 21 476 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -16 612 euros.

L'exercice considéré débute le **05/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement			103 948			103 948
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport			3 802			3 802
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			107 750			107 750
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL				107 750			107 750

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017			
			Dotations	Diminutions				
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Autres							
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		4 861		4 861			
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers		298		298			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 159		5 159			
TOTAL			5 159		5 159			
		Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
		Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement								
Autres immobilisations incorporelles								
TOTAL IMMOB INCORPORELLES								
Terrains								
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.								
Instal. technique matériel outillage industriels								
Instal générales Agenct aménagt divers								
Matériel de transport								
Matériel de bureau, informatique, mobilier								
Emballages récupérables, divers								
TOTAL IMMOB CORPORELLES								
Frais d'acquisition de titres de participation								
TOTAL								
TOTAL GENERAL NON VENTILE								

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

NNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	10 823	10 823	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 242	2 242	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		13 065	13 065	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 747	1 747		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	84 569	84 569		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 440	1 440		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	43 512	43 512		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		131 268	131 268		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		84 569			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		43 512			

NNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10,00	100,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10,00	100,0000	1 000,00

--